



QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE ?

Le dispositif « Argent de poche » donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 et 17 ans d'effectuer des petites missions de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ces missions ont lieu pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une gratification de 15 € par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée de 3h30 avec une pause obligatoire de 30 minutes.

Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie : espaces-verts, services techniques, entretien, etc... pour accomplir des missions diverses.

Les jeunes sont accompagnés d'un tuteur (employé communal ou élu municipal) qui les encadre pendant tout le temps de leur activité.

EXTRAIT DU CONTRAT D'ENGAGEMENT :

J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de l'activité ne sera pas acceptée à y participer.

Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de l'activité avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et des chaussures adaptés à la nature des activités auxquelles je participerai.

Recevant une gratification pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée de la mission, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les activités.

Je m'engage à réaliser correctement les tâches qui me sont confiées.

Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les tuteurs.

Je reste courtois et poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les tuteurs, les usagers de la collectivité mais également envers les autres participants à l'activité.

Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.

Je prends soin du matériel qu'on me confie. Je lave et range le matériel et je le remets à l'encadrant à l'issue de l'activité.

Je m'engage à respecter un devoir de réserve et à appliquer le principe de neutralité.

SI JE SUIS RETENU, JE DEVRAI FOURNIR LES DOCUMENTS SUIVANTS

Photocopie de la carte d'identité du participant

N° sécurité sociale du participant

Attestation de responsabilité civile

Justificatif de domicile (facture d'électricité / eau / téléphone...)

RIB au nom du participant sur un compte dit courant (*Les RIB au nom des parents ne sont pas acceptés*)

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de Mairie au 05.49.35.68.37 ou par mail mairie-de-sciécq@orange.fr